



## COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion (Restreinte) - N°2 du 22/02/2024

\* \* \* \*

**VILLE DE LA QUEUE EN BRIE (94)**  
**STADE LEO LAGRANGE – NNI 94 0600201**

Reprise du dossier.

Mail M. MAZUC, Président du club de ES Caudacienne et M. MOYEGUN responsable du service des sport de la ville de La Queue-en-Brie.

Suite à la visite de la CDTIS en date du 2 mars 2023 et du constat fait concernant le terrain du stade LEO LAGRANGE, la ville de La Queue-en-Brie a effectué les travaux de régénération de la pelouse permettant une reprise de l'utilisation des installations.

Lors de cette rencontre sur site il a été fait mention de la fréquentation importante des installations sportives, la CDTIS préconise au vu des besoins de modifier l'aire de jeu et de réaliser une aire de jeu en en matière synthétique de permettant ainsi une utilisation plus importante.

Lors de l'entretien téléphonique avec MM. MOYEGUN et MAZUC, de ce jour, la CDTIS réitère sa préconisation de réaliser une aire de jeu en matière synthétique avec ajout de noyaux d'olive ou tout autre matière naturel, et de prendre contact avec une entreprise spécialisée qui pourra proposer la meilleurs solution et répondre aux besoins de la ville de La Queue-en-Brie.